

Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn

SÉANCE DU 3 DECEMBRE 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt, le trois décembre à neuf heures trente, le Comité Syndical, s'est réuni au Palais des Congrès à Mazamet, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

27 novembre 2020

Date d'affichage :

27 novembre 2020

Nombre de délégués

en exercice : 60

Délibération n° : 03122020 / 4.3

Nombre de voix délibératives :

49 (délibérations n° 1 à n° 4.4)

46 (délibération n° 4.7)

Membres titulaires présents : 44 (délibérations n°1 à n°4.4) 41 (délibération n°4.7)

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE (pouvoir de Jean-Luc DARGEIN-VIDAL), Jean-Charles BALARDY, Bernard BARRIER, Denis BAYLE, Jacques BIAU, Alain BOUISSET, Sylvain CALS, Christian CAYRE, Alain CLERGUE, François COLLADO, Vincent COLOM (délibérations n°1 à n° 4.6), Alex DE NARDI (délibérations n°1 à n° 4.4), Jean-Luc ESPITALIER, Saïda FAKIR, Jean-François FALGAYRETTES, Michel FARENC, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA, Serge GAVALDA, Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Jean-Pierre GOS, Christian HAMON, Frédéric ICHARD (pouvoir de Gaëtan GÖBBELS), Patrice JACQUET, Eric LEROUX, Nicolas LEROUX (pouvoir de Jean ESQUERRE), Marc MADERN, Didier MAHOUX, Jacques MAURY, Noël MEYSSONNIER, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Vincent RECOULES, Francis REMIOT, Henri REYJAUD (pouvoir de Daniel MAYNADIER), Michel SABLAYROLLES, Jacques SALVETAT (délibérations n°1 à n° 4.6), Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX, Jean-Claude VERNIER, Myriam VIGROUX

Membre titulaire absent et suppléé : 1 (délibérations n°1 à n°4.7)

Marc MONTAGNÉ, (représenté par José GALLIZO)

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 4 (délibérations n°1 à n°4.7)

Jean-Luc DARGEIN-VIDAL (pouvoir à Alain ASTIE), Jean ESQUERRE (pouvoir à Nicolas LEROUX), Gaëtan GÖBBELS (pouvoir à Frédéric ICHARD), Daniel MAYNADIER (pouvoir à Henri REYJAUD)

Membres titulaires excusés : 11 (délibérations n°1 à n°4.4) 14 (délibération n°4.7)

Michel BUFFEL, Vincent COLOM (délibération n° 4.7), Elian COMENT, Alex DE NARDI (points d'information n° 4.5 et 4.6 et délibérations n°4.7), Nicole ECHEVERRIA, Pierre ESCANDE, Sylvain FERNANDEZ, Emile GOZE, Joël IMBERT, Alain LEMONNIER, Olindo VIVAN, Frédéric JOURDE, Jean-Paul RAYSSAC, Jacques SALVETAT (délibération n° 4.7)

Objet : Représentants à l'Association TIGEO

Monsieur le Président rappelle que le SDET est représenté au sein de l'association TIGEO (Tarn Information Géographique).

Il précise que cette association, fondée en 2012 et opérationnelle depuis le 1er février 2013, est une association Loi 1901 dont l'objet principal est la promotion et le développement de l'usage de l'information géographique sur le territoire du Tarn.

Initialement pensée comme une plateforme d'information géographique visant à mettre des données à disposition de ses membres, l'association a vu ses missions évoluer rapidement vers des actions de formation, de support et d'accompagnement.

Monsieur le Président rappelle que les missions de TIGEO s'organisent autour d'un double objectif d'aider ses adhérents à utiliser l'information géographique de manière autonome et régulière (accompagnements et services géomatiques) et de leur fournir les ressources nécessaires à l'accomplissement de leurs projets (accompagnements et services thématiques).

Il précise que les accompagnements thématiques visent à mettre à disposition des membres de l'association des supports technique et méthodologiques, données, outils ou accompagnements dans leurs projets.

Monsieur le Président propose donc de représenter le syndicat en sa personne au sein de l'association TIGEO.

Monsieur le Président propose également de désigner parmi les membres du Conseil syndical un conseiller pour le seconder au sein du conseil d'administration de l'association TIGEO en cas d'empêchement de ce dernier.

Mme Myriam VIGROUX se déclare candidate afin de représenter le SDET au sein de l'association TIGEO par délégation du Président du SDET en cas d'empêchement de ce dernier.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Désigne** Monsieur **Alain ASTIE**, pour représenter le SDET au sein du conseil d'administration de l'association TIGEO
- **Accepte** que **Myriam VIGROUX** représente la collectivité au sein du conseil d'administration de TIGEO, par délégation du Président du SDET en cas d'empêchement de ce dernier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme
A Albi, le 3 décembre 2020

**Le Président,
M. Alain ASTIE**

